

Le système actuel est conçu pour profiter de l'ignorance et de l'incertitude du client. L'agent est engagé et formé par les compagnies surtout pour vendre leurs produits. Essentiellement, la formation donnée par la compagnie est un endoctrinement qui s'inspire fortement de sa politique.

Encore une fois, il faut se demander si les compagnies d'assurance répondent de façon efficace et satisfaisante aux besoins de notre société contemporaine. Plus tôt cet après-midi, j'ai parlé de quelques-uns des programmes d'assurance créés par le public. J'ai mentionné l'assurance automobile en Saskatchewan; elle a fait ses preuves et elle sera adoptée par les autres provinces d'ici peu. J'ai parlé de l'assurance-hospitalisation et des grands bienfaits qu'elle apporte aux Canadiens. Après mon discours de tout à l'heure, où je disais que le coût d'administration du programme d'assurance-hospitalisation de l'Ontario est de 2.5 p. 100 au regard d'une proportion atteignant jusqu'à 37 p. 100 au temps de l'entreprise privée, j'ai pu revoir les chiffres. La proportion serait moins que 2.5 p. 100, elle aurait même été aussi peu élevée que 1.5 p. 100. Le sens de ce chiffre extraordinaire n'échappera à personne. Tout l'argent recueilli à cette fin sert donc à soigner les malades, au lieu d'être gaspillé en répartition et en pratiques malhonnêtes...

M. Alkenbrack: J'invoque le Règlement monsieur l'Orateur; puis-je poser une question au député?

M. l'Orateur suppléant: Je ferai remarquer au député qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais il peut certainement essayer de poser une question.

M. Alkenbrack: A propos du fond de son discours, le député a-t-il jamais entendu dire qu'une compagnie canadienne d'assurance-vie à charte ait déjà dérobé un dollar à un détenteur de police?

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, j'apprécie la question du député. Ce n'est pas ce que je disais. Personne ne conteste que les compagnies d'assurance-vie au Canada sont solvables. Je dois souligner au député que l'une des raisons de leur solvabilité est la surveillance du gouvernement fédéral. Nous avons un régime supérieur de contrôle. Nous avons un éminent surintendant des assurances, et c'est l'une des principales raisons pour laquelle ces compagnies n'ont fraudé personne, au sens mentionné par le député.

Ce que je dis, et j'espère que le député m'écouterait avec attention, c'est qu'elles n'ont pas agi de la sorte consciemment ou

délibérément. Cela découle de la nature du régime, de la situation où elles se trouvent. Même avec les meilleures intentions, les compagnies d'assurance n'y peuvent rien. C'est leur structure qui engendre tout ce gaspillage. Je serais désolé de donner à entendre que, dans un certain sens, les assureurs ne sont pas honnêtes, qu'ils ne sont pas dignes de foi. Ce que je dis, c'est que c'est l'industrie tout entière qui manque à la tâche et que l'évolution de l'industrie dans le sens de la concurrence et des bénéfices n'a pas joué à l'avantage des Canadiens. Il doit y avoir une façon plus raisonnable et plus sensée de subvenir aux besoins des gens que le système archaïque actuel.

Nous avons implanté l'assurance-maladie au Canada et tous les efforts du premier ministre actuel de l'Ontario pour la saborder et la détruire ne l'empêcheront pas d'aboutir. Il lui faudra renverser la vapeur. D'autres provinces travaillent de pair avec le gouvernement fédéral et assurent ainsi à leurs citoyens un régime efficace d'assurance-maladie. Le seul parti qui proteste à grands cris et se débat contre le courant qui l'entraîne dans le XX^e siècle devra changer d'attitude avant les prochaines élections, sinon il verra le pouvoir lui échapper.

Nous avons un programme d'assurance couvrant les exportations canadiennes et le gouvernement assume cette fonction. Dans ce cas particulier, les compagnies d'assurance privées ne veulent pas être impliquées, car il existe un risque. Je soulève ce point particulier, et je le signale, monsieur l'Orateur, afin d'indiquer qu'il existe de nombreux précédents en ce qui concerne l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine des assurances. Je pourrais faire état de l'assurance de la SCHL, qui est à l'origine de la réduction de certaines primes. Beaucoup de gouvernements ont leurs propres assurances dès lors que les bâtiments et les biens leur appartenant sont en cause; c'est pour eux une solution moins onéreuse et plus efficace.

Le régime de sécurité de la vieillesse est financé par tous les Canadiens qui versent leurs impôts et ils en bénéficient tous, une fois retraités. En dépit de ses insuffisances et des efforts inlassables que doit déployer mon ami de Winnipeg-Nord-Centre pour convaincre les immobilistes d'en face de la nécessité de faire régner la justice sociale et d'augmenter les pensions de vieillesse, j'estime que c'est, en fait, un programme très intéressant. Tous les Canadiens pourraient s'estimer fiers si nous augmentions le montant de la pension des vieillards.